

ministre des Finances a admis qu'il est responsable de la hausse du chômage dans la région atlantique. En ce moment même, d'après une moyenne nationale, 3.1 p. 100 des Canadiens chôment. Il est difficile de connaître la statistique relative à l'Île du Prince-Édouard, mais les chiffres publiés en août cette année ont révélé que 8 p. 100 de notre population est en chômage. Monsieur l'Orateur, au milieu de l'été, 8 p. 100 des Canadiens étaient sans travail.

Une voix: En janvier dernier, le taux était de 20 p. 100.

M. Lundrigan: Comme le député le dit, en janvier, le taux de chômage dépassait 20 p. 100. Dans l'ensemble de la région atlantique, le taux s'établit à plus de 5 p. 100. Dans quelle sorte de pays vivons-nous pour permettre une chose pareille? Par ailleurs, nous supprimons des bureaux de poste et nous voyons certains employés saisonniers congédiés dans notre région. Il semble que le ministère des Forêts refuse de prendre certaines mesures. Pendant ce temps le ministre des Travaux publics (M. Laing), est en vacances. Je ne le lui reproche pas, car je ne pense pas qu'il soit comptable de son ministère à cet égard. Mais voilà la situation avec laquelle nous sommes aux prises, monsieur l'Orateur.

Peut-être que nous manquons tous de courage. Notre nation est confrontée avec nombre de problèmes dont tout le monde parle ici. Les députés de mon parti, ceux du groupe à notre gauche, les députés du parti ministériel, même le premier ministre, parlent de nos problèmes nationaux, mais d'autre part, nous n'avons pas, semble-t-il, le courage de nous y attaquer vraiment. Ce qui me préoccupe véritablement, ce qui me courrouce, c'est la façon dont sont traités 1,800 pêcheurs du Labrador qui n'ont pas réussi dans l'industrie de la pêche. N'y a-t-il pas eu en Europe une reine qui a dit à la population de manger de la galette, faute de pain? C'est ce que le gouvernement a dit à nos pêcheurs. Il leur a dit de manger de la galette, de s'inscrire au chômage. Est-ce là ce qu'on appelle la société juste?

Des voix: Quelle honte!

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, je vois que le ministre des Pêches (M. Davis) est absent. Terre-Neuve compte environ un demi-million d'habitants et les autres provinces atlantiques, quelque 2 millions, dont un grand nombre émigrent vers la banlieue de Toronto ou d'autres villes. Peut-être devraient-ils tous émigrer et fonder une banlieue géante quelque part. Ce qui m'inquiète c'est de savoir si le gouvernement cédera aux blocs puissants du Canada central, aux pressions qu'exercent

les villes à population dense. Recourra-t-il aux expédients politiques? Fera-t-il ce que réclame la majorité des électeurs aux dépens des provinces atlantiques? Prendra-t-il des décisions qui lui vaudront la gloire politique sans nous faire beaucoup de bien? A mon avis, le gouvernement n'a pas le courage de s'attaquer aux problèmes économiques nationaux et la chose m'inquiète.

Je pourrais continuer ainsi pendant longtemps, monsieur l'Orateur, mais ma conclusion est celle-ci: le gouvernement doit prouver qu'il se préoccupe des citoyens. Il doit prouver qu'il s'en soucie et qu'il les comprend. Vous remarquerez que je n'emploie pas des termes ronflants. Se préoccuper des gens, les comprendre, on comprend facilement le sens de ces mots. Si le gouvernement n'a pas le courage de s'attaquer aux problèmes économiques des provinces de l'Atlantique, il subira la défaite. Cela n'est pas très important, monsieur l'Orateur. Ce qui est important, c'est que si rien n'est fait notre nation risque de se désintégrer.

• (12.10 p.m.)

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, le mercredi 13 août, le premier ministre (M. Trudeau) a annoncé à la population les mesures que le gouvernement allait prendre par suite d'un examen approfondi de l'ensemble de ses dépenses et de ses revenus.

L'examen avait révélé en particulier, a-t-il souligné, trois faits majeurs. D'abord, presque sans exception, la dernière décennie a été caractérisée par des déficits budgétaires annuels dépassant 4 milliards et dont le service exige plus de 400 millions chaque année.

Deuxièmement, malgré une économie en pleine expansion et la croissance rapide des taxes et des recettes, les dépenses ont toujours eu tendance à dépasser les recettes. On découvre à l'analyse que ce phénomène a entraîné surtout une croissance rapide et plus forte que prévue de certains programmes importants dont le gouvernement fédéral partage les frais avec les provinces. Les frais de certains programmes, tels l'assurance-hospitalisation, le Régime d'assistance publique du Canada, l'enseignement supérieur, et maintenant l'assurance frais médicaux, vont, d'après les extrapolations, croître à un rythme beaucoup plus rapide que la hausse des recettes fiscales aux taux d'impôt actuels. C'est dire qu'à moins que les impôts soient augmentés où qu'on parvienne à économiser ailleurs, le pays sera aux prises avec des déficits chroniques et croissants de nos comptes publics.

Troisièmement, tandis qu'on crée de nouveaux programmes et de nouvelles activités, les anciens programmes continuent à prendre